

Compte rendu du Conseil de laboratoire du 11 Juillet 2016

Membres présents : Mathieu Bertin, Viviane Bigot, Corinne Boursier, Norbert Champion, Yan Delorme, Jean-Hugues Fillion, Pascal Jeseck, Thibaut Le Bertre, Franck Le Petit, François Levrier, Darek Lis, Nicolas Moreau, Olivier Parisel, Philippe Salomé.

Membres excusés : Andrea Ciardi, Franck Delahaye, Benjamin Godard, Isabelle Guinouard, Benoit Tabone.

La réunion est ouverte à 9h30 en salle Danjon à l'Observatoire de Paris.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 3 mai 2016
3. Informations du directeur
4. Examen des demandes de «visiteurs longues durée»
5. Budget : point sur l'état des dépenses
6. Poursuite de la discussion sur les missions du Directeur Technique
7. Questions diverses

La séance débute à 9h35

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 3 mai 2016

Quelques modifications ont été demandées sur le point concernant les missions du directeur technique.

Avec ces modifications le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Informations du directeur

- Point sur la situation du support informatique : Ghislaine Gras qui a été recrutée en CDD pour 3 mois pour faire suite à la mutation de Benoit Albert vers la DIO, a quitté son poste au bout de 3 semaines. Darek a demandé au président de l'Observatoire de recruter un CDD au niveau ingénieur d'étude d'un an, cette demande a été approuvée.

Le LERMA est donc à la recherche d'un candidat. Il faudra particulièrement veiller à ce que le(la) contractuel(le) soit encadré(e) lors de son arrivée.

Darek espère que l'Observatoire pourra ouvrir un concours en 2018. Claude Catala a précisé qu'il ferait son possible lors de la prochaine campagne emploi.

- Equipe de Simona Mei : la situation n'est pas réglée. La proposition de la présidence de l'Observatoire de mutation au LUTH n'a pas été acceptée par l'équipe. Simona a envoyé une demande officielle à paris7 pour une mutation au LERMA dès que cela sera possible administrativement.
- Achat de disques pour des gros volumes de données : Darek souhaite mettre en place un cofinancement avec l'université Columbia qui a aussi besoin de stockage pour ses projets.

4. Examen des demandes de visiteur longue durée

Darek précise que les choix des rapporteurs du Conseil de Laboratoire pour l'examen des demandes VLD ont été faits au hasard.

Darek annonce que la direction donne un avis favorable à toutes les demandes.

Les demandes sont étudiées :

- * Jérôme Gariel (rapporteur Nicolas Moreau) : 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Djilali Zidani (rapporteur Corinne Boursier) : 15 voix : 3 Blanc, 2 oui, 10 non.
- * Michèle Eidelsberg (rapporteur Pascal Jeseck) 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Jean François Wyart (rapporteur Andrea Ciardi) : 15 voix : 2 absentions, 13 oui.
- * Sydney Leach (rapporteur Mathieu Bertin) : 15 voix : Favorable à l'unanimité.
- * Hervé Abgrall (rapporteur Thibault Le Bertre) : 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Gérard Beaudin (rapporteur Norbert Champion) : 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Maurice Gheudin (rapporteur Olivier Parisel) : 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Nilton Santos (rapporteur Yan Delorme) : 15 voix : 1 abstention, 14 oui.
- * Nicole Feautrier (rapporteur Viviane Bigot) : 15 voix : 3 abstentions, 12 oui.

Corinne propose que les personnes n'ayant pas eu un comportement professionnel lors de leur période en tant que VLD ne puissent pas refaire de demande.

Elle souhaite aussi un bilan du coût général des Visiteurs longue durée et particulièrement le coût en équivalent temps plein des personnels permanents sollicités pour des tâches diverses par les VLD.

5. Budget : point sur l'état des dépenses

Engagements des crédits annuels : l'engagement sur l'UPMC est supérieur à celui des autres tutelles.

Des crédits complémentaires sont ouverts à l'UPMC : 96% de la dotation initiale prévue.

Sur les lignes du CNRS et de l'Observatoire 47 % ont été dépensés alors que l'objectif était de 60% au 30 Juin.

Fin de l'exercice prévue le 31 octobre 2016.

6. Poursuite de la discussion sur les missions du directeur technique

Le texte rédigé par la direction sur les missions du directeur technique a été discuté avec des ingénieurs et techniciens (IT) des sites de Jussieu, Meudon et Paris.

Suite aux échanges avec les IT deux demandes de modifications ont été faites en séance avant l'approbation du texte par le Conseil :

1/ La phrase «*Le DT est responsable de l'ensemble des aspects technique du laboratoire*» est remplacée par «*Le DT conseille la direction sur l'ensemble des aspects techniques du laboratoire*».

2/ La phrase «*Assister les responsables directs et le directeur dans l'évaluation des personnels techniques du laboratoire*» est remplacée par «*Conseiller les responsables directs et le directeur dans l'évaluation des personnels techniques du laboratoire*».

La proposition soumise au vote devient :

«Le DT conseille le directeur sur l'ensemble des aspects techniques du Laboratoire. Ses missions particulières sont :

- Assurer les relations d'ordre technique avec les partenaires extérieurs ;*
- Conseiller le directeur sur l'organisation des ressources affectées aux projets techniques ;*
- Animer les activités des personnels techniques et assister les personnels dans l'évolution de leur carrière afin d'anticiper l'adaptation aux évolutions du laboratoire ;*
- Assister le directeur et les responsables d'équipes/de projets dans l'élaboration du plan de charge des ingénieurs et techniciens (hors fonctions administratives) ;*
- Conseiller les responsables directs et le directeur dans l'évaluation des personnels techniques du laboratoire ;*
- Assister le directeur dans ses responsabilités techniques (y compris la sécurité des personnels, des locaux et des installations du laboratoire), au niveau des plans d'investissement et dans le volet technique des demandes de moyens».*

VOTE : 15 oui.

Le CL a approuvé à l'unanimité la description des missions du directeur technique du LERMA proposé par la Direction du laboratoire.

7. Questions diverses

Il est proposé de faire un bilan de l'occupation des bureaux par les émérites sur le site de l'Observatoire à Paris (bureau seul ou bureau partagé).

Cet état des lieux permettra de mettre en place une règle d'homogénéisation du partage des bureaux par les émérites.

Une prochaine réunion du Conseil de laboratoire est prévue pour fin septembre, début octobre.

La séance est levée à 11h45.